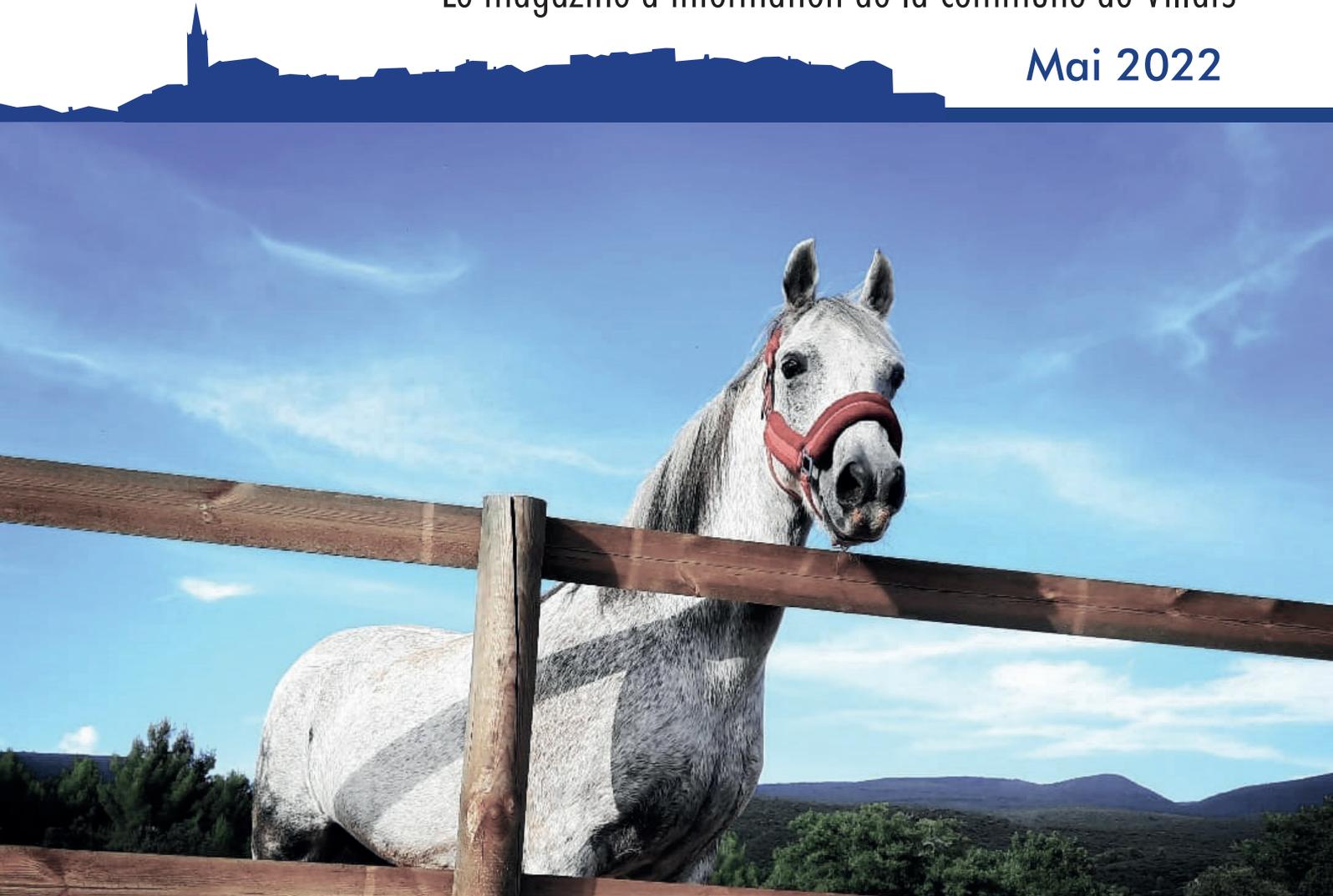


# Le petit Villarsois

Le magazine d'information de la commune de Villars

Mai 2022



Les écuries de la plaine

Photo : Anna Jouval

## Nos entrepreneurs

Ils ont fait le choix de Villars !

p.11



## Saint-Pierre de Bagnol

L'histoire d'une chapelle  
aux portes de la montagne

p.18



## Agriculture

Retour sur l'année 2021

p.12



#60

## MAIRIE DE VILLARS

Ouverte au public  
du lundi au jeudi de 9h à 12h et le  
vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

04 90 75 40 01  
[www.villars-en-provence.fr](http://www.villars-en-provence.fr)

## LA POSTE DE VILLARS

Ouverte du lundi au vendredi  
de 13h30 à 16h30

## BIBLIOTHÈQUE DE VILLARS

Ouverte les mercredis et vendredi  
de 16h à 18h30

## Infos pratiques

POMPIERS	_____	18
GENDARMERIE	_____	17
HÔPITAL D'APT	_____	04 90 04 33 00
EAU SUEZ	_____	09 77 40 11 36
ASSAINISSEMENT CCPAL	_____	06 76 98 75 77
DECHETTERIE D'APT	_____	04 90 04 03 95
RECYCLERIE D'APT	_____	06 83 49 55 90
	_____	

## LE LIEN

BUS intercommunal itinérant de services publics

devant la poste de Villars

le 27 avril, 25 mai et 22 juin

de 13h30 à 16h30

## PERMANENCE DE CONSEIL ARCHITECTURAL

3ème mardis de chaque mois de 14 à 16h, sur rdv

# Le mot du Maire

Voilà le printemps, la nature en pleine floraison nous adresse un message d'espérance et de renouveau. Espérons que les gelées matinales ne bouleversent pas encore les futures récoltes.

2022 sera une année d'élections multiples : d'abord les présidentielles, puis les législatives. Les choix politiques influenceront-ils nos différents projets ?

Les ressources financières des communes sont actuellement de plus en plus restreintes ; il est donc impératif de contrôler les dépenses et de chercher des financements pour mener à bien ces projets. Cette recherche représentera une part importante de notre activité à la mairie. Elle est nécessaire pour assurer l'équilibre du budget communal.

Après la restauration de la rue Neuve au village, des travaux importants vont être lancés :

- Le ravalement de la façade de la poste devra être enfin réalisé courant mai ;
- Un parking sera prochainement réalisé au hameau des Benoîts, l'acquisition des terrains agricoles nécessaire étant déjà actée.
- La rénovation des caches des containers poubelles est en cours ainsi que l'installation de nouveaux panneaux d'affichage.
- Des arceaux à vélos ont été disposés sur la place de la Fontaine.

N'ayant pu vous présenter nos vœux en début d'année, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons beaucoup, beaucoup de bonnes choses et surtout une bonne santé en 2022.

Sylvie PEREIRA

## Fin de partie au Golf de Villars

La Communauté de Communes Pays d'Apt-Luberon (CCPAL), propriétaire du terrain occupé par le golf de Villars, nous informe :

- la liquidation de l'entreprise qui gérait le golf a été prononcée ;
- la CCPAL a fait une offre de reprise de façon à contrôler la future activité du site (éviter les déchet-teries ou les activités qui ne sont pas en lien avec les loisirs) ;
- la CCPAL a rompu le bail du « foncier » pour utilisation abusive. En effet, « les Jardins de Villars » utilisaient pratiquement 20 hectares de terrain alors que le bail portait sur une quinzaine d'hectares ;
- la CCPAL a rompu le bail du bâtiment pour non-paiement du loyer ;
- l'affaire sera jugée le 31 mai et le Tribunal choisira le repreneur.

Voici les principales délibérations prises lors des dernières séances.

## Séance du 1er décembre 2022

### **Actualisation de l'assiette foncière de la forêt communale relevant du régime forestier**

Madame la Maire explique qu'en accord avec l'ONF il y a lieu de mettre à jour l'assiette foncière de la Forêt communale. Cela permettra par la suite de refaire le plan de gestion. Elle propose d'intégrer les parcelles A n° 140 – C n°50 – D n°169 – F n°37 – J n°166, 189, 192, 193, 194 au régime forestier. A l'unanimité, le conseil décide d'intégrer ces nouvelles parcelles au régime forestier.

### **Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe**

Madame la Maire explique qu'en 2021 un agent administratif peut prétendre à un avancement de grade sans examen. Pour cela, il y a lieu de créer 1 poste d'Adjoint Administratif principal de 2ème classe. A l'unanimité, le conseil décide de créer le poste.

### **Suppression de la caisse des écoles**

Madame la Maire explique que les services de la préfecture lui ont demandé de procéder à la dissolution de la caisse des écoles car il n'y a plus de mouvement de dépenses et recettes depuis plus de trois ans. En effet, le budget des écoles avait été intégré dans le budget principal de la ville. A l'unanimité, le Conseil municipal décide de procéder à la dissolution de la caisse des écoles.

## Séance du 17 janvier 2022

### **Suppression d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet**

Madame la Maire expose que suite à la démission d'un agent administratif en 2020 et à la nouvelle réorganisation du temps de travail du service administratif, il y a lieu de supprimer le poste d'adjoint administratif territorial de 26h. Pour rappel, le poste d'adjoint administratif à 31h hebdomadaire avait été créé par délibération en date du 13 juillet 2021. A l'unanimité le conseil municipal décide de supprimer ce poste.

## Renouvellement de la convention avec le centre de loisir d'Apt

Madame la Maire donne la parole à Madame CECCHINI, adjointe au maire. Elle explique qu'en séance du 17 décembre 2020, il avait été décidé de signer une convention avec la mairie d'Apt concernant notre participation aux frais journaliers des centres de loisirs; elle est basée sur le seul critère du quotient familial des familles. Suite à la réception du récapitulatif 2021, le montant à régler à la mairie d'Apt s'élève à 6 262.20 € qui se décompose comme suit :

- 9 familles ont bénéficié de cet avantage pour un total de 12 enfants.
- Le nombre de journées de présence par enfant s'étale de 3 à 84 jours.
- Deux familles à elles seules réunissent un total de :
- 144 jours pour l'une (soit 2 505.60 €)
- 97 jours pour la seconde (soit 1 687.80 €)

Cette année, il est possible (ou en tout cas envisageable) que le nombre d'enfants et de jours de présence augmentent de façon significative. C'est pourquoi, afin de pérenniser cette aide sans pour autant grever les finances communales, il serait raisonnable de revoir les conditions de participation à ces frais. Elle propose de renouveler la convention avec la mairie d'Apt en fixant un nombre limité de jours pris en charge par la commune à 25 jours par an et par enfant, et pas uniquement sur le seul critère du quotient familial. A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette nouvelle condition qui modifie la durée et autorise Madame la Maire à signer cette convention.

## Convention avec la CCPAL pour l'entretien des poteaux incendie

Madame la Maire explique que depuis 2018 les communes avaient l'obligation de créer un service public de défense extérieur contre l'incendie avec obligation de faire contrôler ses poteaux incendie tous les deux ans les années paires. La municipalité avait donc signé une convention avec SUEZ. La CCPAL peut effectuer aussi ces contrôles. Du fait qu'il est souvent compliqué de joindre SUEZ pour ces problèmes en cas de besoin et sachant que le coût est aussi plus élevé, elle propose de signer une nouvelle convention avec la CCPAL. Voté à l'unanimité.

## Séance du 10 mars 2022

### Approbation du Compte de Gestion 2021

Vote à l'unanimité pour approuver le compte de gestion 2021.

### Vote du Compte Administratif 2021

### Budget général

#### En section de Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 607.028,22 €.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 702.170,33 €.

L'excédent de fonctionnement reporté de 2020 est de 400.621.01€.

Le résultat de cette section est donc un excédent de 495.763.12 €.

## En section d'Investissement :

Les dépenses s'élèvent à 213.260,89 €. Elles correspondent aux travaux suivants : Travaux voirie et réseaux : 67.965€, Achat de matériel et mobilier pour 17.035,01€, Travaux de bâtiments : 23.143,20€, Travaux site La Bruyère: 5.732,50€, Remboursement des emprunts (part capital): 36.034,72€, Dépôts et cautionnement : 1.361,00€, Achat de logiciel: 3.423,36 € Réfection Rue Neuve : 42.609,22€, Acquisition matériel cantine : 9.649,90€, Création de parking : 960,00€, Rénovation thermique école : 3.000,00€, Opération pour compte de tiers : 2.346,98€.

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 365.447,66 €.

Les recettes s'élèvent à 144.297,86 €.

Elles comprennent : les subventions d'investissement : 57.243,78 €, les dotations : F.C.T.V.A. et T.L.E. 61.628,32 €, l'excédent de fonctionnement capitalisé : 24.861,76 € et le reversement caution : 564,00 €.

L'excédent d'investissement reporté de 2020 est de 271.693,66 €.

Le résultat de cette section est donc un excédent de 202.730,63 €.

Les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 107.063,97 €.

## Le résultat de clôture de l'exercice 2021 est de 440.110,06 € en fonctionnement

A L'unanimité, le Conseil approuve le Compte Administratif 2021

### Affectation du résultat

Compte tenu des restes à réaliser 2021 qui sont :

- Reste à réaliser en dépenses d'investissement : 365.447,66 euros
- Reste à réaliser en recettes d'investissement : 107.063,97 euros

Vu les dépenses propres à couvrir : restes à réaliser de 365.447,66 euros

Vu les recettes propres : restes à réaliser de 107.063,97 €, le résultat de clôture de la section d'investissement 271.693,66 € (déduit du déficit de 68.963,03 €) soit un total de 202.730,63 €, total donc de 309.794,60 €. Il en ressort donc un besoin de financement de 55.653,06 €.

La section de fonctionnement étant excédentaire de 495.762,12 €. Il est proposé d'affecter 55.653,06 € à la section d'investissement au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) et de conserver 440.110,06 € à la section de fonctionnement au compte 002(excédent antérieur reporté). Vote à l'unanimité en faveur de ces propositions.

### Tarification de la salle des fêtes

Madame la Maire rappelle les anciens tarifs de la salle des fêtes :

	VILLARSOIS Week-end		PARTICULIERS & ASSOCIATIONS HORS VILLARS Week-end		ASSOCIATION DU VILLAGE Week-end	
	Salle	Salle + cuisine	salle	Salle + cuisine	salle	Salle + cuisine
2010	150	200	300	350	60	60
2013	200	250	400	450	60	60
2015	270	270	420	470	60	60
2017	270	270	420	470	60	60

La caution demandée est de 1.000 €. La salle est prêtée un jour par semaine et deux week-ends par an aux associations de Villars. Madame la Maire demande à l'assemblée si elle est favorable à une augmentation des tarifs. Avec 10 voix, de nouvelles tarifications sont instaurées comme suit : pour les Villarsois, les tarifs ne bougent pas. Pour les personnes de l'extérieur et les associations Hors Village, le tarif passe de 420 € à 450 € sans la cuisine et de 470 € à 500 € avec la cuisine. Une tarification à la journée en semaine est instaurée : pour toutes les catégories, le prix est divisé par deux pour la journée (ne sont pas incluses les associations du village qui ont déjà un tarif préférentiel).

### Approbation Révision des statuts du PNRL

Madame la Maire explique qu'en date du 14 janvier 2022 le PNRL (Parc Naturel Régional du Luberon) nous a envoyé un courrier concernant la révision des statuts du PNRL. La commune dispose de deux mois pour donner son avis sur cette révision. Les principales évolutions portent sur :

- Hausse de la représentation de la Région et Départements au Comité Syndical et au Bureau Syndical,
  - . Renouvellement du Président du Parc après chaque élection régionale et départementale en plus de l'échéance municipale actuellement prévue et désignation du premier vice-président parmi les conseillers régionaux si le président ne l'est pas,
- Possibilité pour chaque délégué de détenir deux pouvoirs au lieu d'un,
  - Gel des contributions statutaires de la Région et des Départements à travers la suppression de l'actualisation automatique annuelle,
  - Création d'un sixième poste de vice-président.

Le vote fait apparaître aucun avis favorable, 2 avis défavorables et 11 abstentions.

### Vote des subventions aux associations pour l'année 2022

NOM ASSOCIATION	SUBVENTION 2022
ASSOC DONNEURS DE VOIX	50 €
FESTIVAL CINEMA D'AFRIQUE	400 €
BIBLIOTHEQUE DE VILLARS	795 €
SPA	100 €
COMITE DES FETES	10 000 €
LA BOULE AMICALE	700 €
HAPA	100 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS D'APT	200 €
SOCIETE DE CHASSE DE VILLARS	200 €
SOUVENIR FRANCAIS	75 €
VIVRA-VILLARS	700 €
APE LES PETITS VILLARSOIS	500 €
OCCE 84 COOP SCOLAIRE	500 €
TOTAL	14 320 €

## Séance du 12 avril 2022

### Taux d'imposition 2022

A l'unanimité, les taux appliqués en 2021 sont reconduits pour 2022 (taxe foncière bâti à 25,87% et non bâti à 66%). Le produit prévisionnel 2022 est de 341.320 €.

### Projet d'un terrain multisport

Madame La Maire explique que la commune étant classée ZRR est éligible à l'obtention de subvention dans le cadre du plan de relance 2024 pour l'aménagement d'équipements sportifs.

Elle explique que ce terrain multisport va permettre la pratique du football, du handball, une piste périmétrique sera aussi installée. Cet équipement permet d'être utilisé par des tranches d'âges différentes (jeunes enfants, adolescents, adultes, toute la population est concernée). Il permet une diversité de l'offre sportive. Il permettra surtout aux enfants de l'école du village (environ 90 élèves) de pouvoir pratiquer l'activité sportive dans des conditions optimales.

Le Coût de cette opération est d'un montant estimatif de 73.563 € HT et peut être financé jusqu'à hauteur de 80% soit une aide de 58.850 € et un autofinancement pour la commune de 14.713 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide ce projet sous réserve de l'obtention des subventions.

### Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2020-2022

Madame la Maire rappelle que la Commune bénéficie d'une enveloppe de la part du Département de Vaucluse de 182.400 € dans le cadre du CDST 2020-2022 dont 10 % doit être alloué dans le cadre du développement durable.

La Commune a déjà sollicité une enveloppe de 30.876€ pour la consolidation de la salle des fêtes. Une autre demande est en cours pour la toiture de l'école d'un montant de 17.744 €. Il reste donc une enveloppe de 133.780 € qu'elle propose d'affecter à la réhabilitation de la maison sur la place.

Voté à l'unanimité

### Bail du Bar des Amis

Madame la Maire rappelle que la Commune n'a finalement pas le droit de signer un contrat administratif pour la gérance du bar des amis. Un bail commercial précaire a été envisagé. Lors du rendez de signature de ce bail, Maître ROUSSET a expliqué qu'il était préférable d'acter ce choix par délibération car ce type de bail impliquerait la perte du fonds de commerce. Nous n'aurions alors plus la main mise sur le choix des gérants successifs. Il a précisé qu'il serait peut-être judicieux de faire un bail commercial d'entrée, de demander un pas de porte et de vendre la licence IV. On pourrait aussi instaurer un droit de préemption sur les fonds de commerce afin d'être au moins informé des différentes transactions pouvant avoir lieu. Une deuxième solution est envisageable : la location gérance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide avec 11 voix pour et 2 abstentions d'opter pour un bail commercial avec pas de porte et vente de la licence IV.

### Occupation du domaine public

Madame la Maire donne lecture du courrier du nouveau gérant de l'auberge du Villarsois qui demande l'autorisation d'occuper une partie du domaine public pour installer une terrasse durant la saison estivale. Le Conseil après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'autoriser une terrasse avec des conditions qui seront déterminées en concertation avec le gérant. Il a été convenu de réunir la commission d'urbanisme afin de mettre en place un cadre pour l'occupation du domaine public.

## Budget Primitif 2022

Voici les points clés du budget primitif 2022 de la commune adopté à l'unanimité le 12 avril 2022.

	Budget de fonctionnement	Budget d'investissement
Dépenses	1 002 095,06 €	749 825,06 €
Recettes	1 002 095,06 €	749 825,06 €

### Dépenses d'investissement

Quatre nouvelles dépenses ont été programmées sous réserve d'obtention des subventions demandées :

- Réhabilitation de la maison de la place du village : 99.080 €
- Construction d'un terrain de sport à la Satine : 90.000 €
- Travaux de la toiture de l'école : 60.840 €
- Opérations financières : 43.722 € (remboursement capital emprunts principalement + cautions)

Par ailleurs, il est prévu de poursuivre le financement d'un certain nombre d'opérations déjà lancées les années précédentes, et notamment :

- Création d'un parking au hameau Les Benoîts : 91.160 €
- Travaux de bâtiments (consolidation de la salle de fêtes, rénovation de la façade de l'agence postale) : 65.875,80 €
- Réfection Rue neuve : 51.598,78 €
- Travaux sur le site de la Bruyère : 49.626,46 €
- Acquisition de bâtiments : 40.000 € (maison sur la place)
- Achat de terrains : 33.293,51 € (terrains de la bruyère)

### Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général (Entretien bâtiments et voiries, assurances...)	381.740 €
Charges de personnel	397.600 €
Autres charges de gestion courante (Indemnités élus, subventions aux associations, participation aux organismes...)	73.430 €
Charges financières (Remboursement des intérêts)	10.000 €
Charges exceptionnelles	39.000 €
Dépenses imprévues	59.363 €

## Résultats des élections présidentielles 2022 à Villars

1er TOUR	Voix	% Inscrits		Voix	% Inscrits
Mme LE PEN	158	23,65	M. ROUSSEL	15	2,25
M. MACRON	118	17,66	Mme PÉCRESSE	15	2,25
M. MÉLENCHON	101	15,12	M. DUPONT-AIGNAN	12	1,80
M. ZEMMOUR	52	7,78	Mme HIDALGO	5	0,75
M. JADOT	23	3,44	M. POUTOU	5	0,75
M. LASSALLE	21	3,14	Mme ARTHAUD	3	0,45

Au 2ème tour, Mme LE PEN a obtenu 54,91% des voix exprimés et M. MACRON 45,09%  
Le taux d'abstention au 1er tou% Inscrits était de 20,06% des inscrits et de 20,81% au 2ème tour.

### Un départ de feu vite maîtrisé à la Bruyère

Le 3 mars dernier, un feu de forêt s'est déclaré dans la colline de la Bruyère en fin de journée, heureusement vite maîtrisé. L'observation sur le terrain laisse ouverte l'hypothèse d'une origine volontaire de cet incendie. La gendarmerie d'Apt a ouvert une enquête. Nous invitons les promeneurs à redoubler de vigilance en forêt et à signaler en mairie tout fait suspect.



### Appel à volontaires pour la prévention des feux de forêts

Le risque incendie est très élevé, surtout l'été, dans nos forêts étendues que parcourent randonneurs, cyclistes et chasseurs. Aujourd'hui à Villars, le travail de prévention de ce risque est assuré par le Comité Communal de Feu de Forêt (CCFF) de Rustrel.

Afin d'amplifier ce travail de prévention, la commune recherche des volontaires qui effectueraient des patrouilles de surveillance ponctuées par de longs moments d'observation sur des points hauts pour détecter et alerter immédiatement les pompiers puis intervenir.



Le CCFF de Gassin en action

La sensibilisation du public rencontré est également une mission primordiale du CCFF. L'objectif est essentiellement préventif.

La reconnaissance du statut de bénévole se concrétise par une désignation par arrêté municipal, la dotation d'une tenue règlementaire, d'une carte officielle et la proposition de formations.

Les personnes intéressées sont invitées à donner leur nom au secrétariat de la mairie (04.90.75.40.01).

Une première réunion sera organisée d'ici à l'été si le nombre de volontaires est suffisant.

### Dépôt électronique des demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis le 15 mars 2022 une nouvelle démarche administrative a été mise en place. Vous avez désormais la possibilité de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée :

- Permis de Construire
- Déclaration préalable de travaux
- Les Certificats d'Urbanisme
- Les Permis d'Aménager – Les Permis de démolir

En utilisant le lien <https://sve.sirap.fr/#/084145> vous avez accès à la plateforme SVE (Saisine par voie électronique). Toutefois les dossiers papier peuvent toujours être déposés en mairie : horaires d'ouverture du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

### Bienvenue aux nouveaux entrepreneurs de Villars !

Plusieurs entrepreneurs viennent de s'installer sur la commune et nous leur souhaitons de réussir leur nouvelle aventure économique ! C'est le cas notamment d'Aline CARON, céramiste, et de Clément BATAILLE, qui a repris le Bar des Amis.

Dans ce numéro, Zoom sur deux nouveaux entrepreneurs qui ont fait le choix de Villars !

#### Les Écuries de la Plaine

Anna JOUVAL a ouvert en juillet 2021 ses écuries au nord de la colline de La Bruyère. Elle propose un service de pensionnat et d'entraînement pour chevaux. Le parc comprend actuellement 12 chevaux et 3 shetlands. Des promenades à cheval ou à poney sont aussi proposées.

Passionnée d'équitation depuis toujours, Anna est devenue monitrice en 2016 et travaillait depuis dans différentes écuries locales. Souhaitant monter sa propre activité, c'est tout naturellement qu'elle a choisi de s'implanter à Villars, le village de son enfance. Anna se projette déjà pour les prochaines années et compte développer l'enseignement équestre au sein de ses écuries.

+ d'infos : [www.ecuriedelaplaine.ffe.com](http://www.ecuriedelaplaine.ffe.com)



C.C.

#### L'Auberge du Villarsois

A la suite du départ de l'ancien restaurateur, Michel DUCCELLIER et Séverine BROCHOT ont repris le restaurant depuis peu. Michel, le chef cuisinier, a déjà 38 ans de métier dans la restauration. Il a travaillé à Avignon dont il est originaire, à Paris, Gordes, Seguret, Beaumes de Venise, la Côte d'Azur... Autant de voyages qui l'ont formé : « dans notre métier, c'est important de bouger, pour découvrir de nouveaux produits et de nouvelles façons de faire ».

« Le côté auberge, c'est ce qu'on recherchait, avec un esprit familial et pour faire une bonne cuisine mais à des prix abordables », nous explique Michel qui proposera des plats régionaux, provençaux, à base de produits frais et locaux, en s'appuyant sur la diversité des ressources alimentaires du Vaucluse comme par exemple les légumes, les herbes aromatiques, les champignons, etc. Vous pourrez notamment y déguster son plat de cœur très original : le caquelon d'étrille, ou « la bouillabaisse du pauvre » à base de crabes et autres produits de la mer.



La carte sera volontairement réduite, changera tous les 15 jours et s'adaptera aux saisons. « On fera marcher la rôtissoire l'automne et l'hiver ». Le dimanche, pas de carte mais le plat régional du jour.

+ d'infos : 09.73.13.08.35 / 06.40.93.74.98 / [contact@aubergeduvillarsois.fr](mailto:contact@aubergeduvillarsois.fr) / Facebook : Aubergedu Villarsois

C.C.

## Bilan agricole 2021

L'année 2021 a été marquée par de forts épisodes de gels nocturnes durant les nuits du 6 au 8 avril avec des températures qui ont descendu dans le Vaucluse jusqu'à  $-10,1^{\circ}\text{C}$  durant la nuit du 7 avril. Ce gel a occasionné de forts dommages sur les cultures arboricoles et viticoles de Villars. A l'échelle nationale, c'est environ 80 % du vignoble français qui a été touché par le gel. A titre indicatif, on sait aujourd'hui que la cave coopérative viticole de Sylla a été amputée de 30 % de ses récoltes et 40 % pour Coop Fruit Luberon qui fournit les cerises d'industries destinées aux fruits confits.

La direction départementale des territoires de Vaucluse a déclaré des taux de pertes dues aux gels pour l'année 2021 cités ci dessous :

- Cerises de bouche 75 %
- Cerises industrie 70 %
- Abricots 80 %
- Nectarines 90 %
- Pêches 90 %
- Prunes 80 %
- Pommes 50 %
- Poires 70 %
- Figues 90 %
- Coings 100 %
- Amandes 90 %
- Lavande / lavandin 30 %
- Vigne de table et de cuve 48 %



L'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 reconnaît, pour le département du Vaucluse, le caractère de calamité agricole aux pertes de récolte sur les cerises de bouche, cerises d'industrie, pêches, abricots, nectarines, prunes, dues au gel du mois d'avril 2021.

Cependant, malgré ces nombreux dégâts, nous avons pu avoir l'agréable surprise d'une récolte plus que satisfaisante au niveau oléicole d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Les oliviers, fleurissant courant mai, n'ont pas été impactés par le gel. D'un point de vue sanitaire, la mouche de l'olivier « *Bactrocera oleae* » qui est le principal ravageur de cette culture n'a été que très peu présente malgré des conditions météo qui semblaient propices à son développement. Nous avons donc pu clôturer l'année 2021 sur une touche un peu plus joyeuse.

JB.C.



## Opération Zéro déchet au village

Jeudi 3 mars, les CE1-CE2, armés de gants et de sacs en plastique, ont collecté des déchets dans les rues de Villars et la chasse a été fructueuse puisque sur 550 mètres parcourus, ils ont ramassé près de 9 kilos principalement constitués de mégots, de bouteilles, de quelques masques. Cet exercice avait pour but d'éduquer concrètement les élèves à l'importance du tri. Ils ont ensuite calculé la vitesse de dégradation des déchets dans la nature. Un mouchoir jeté met 3 mois à se dégrader tandis qu'un masque abandonné met jusqu'à 450 ans à disparaître.

## Projets vélo

La classe de CE1-CE2 partira deux journées + 1 nuit en camping le jeudi 12 et vendredi 13 mai depuis Gordes jusqu'à Villars. Ils passeront également leur permis piéton en collaboration avec la gendarmerie d'Apt. Les CM1-CM2 partiront aussi une journée de Villars à Rustrel en vélo (et retour).  
Hugues Leroyer, Directeur de l'école



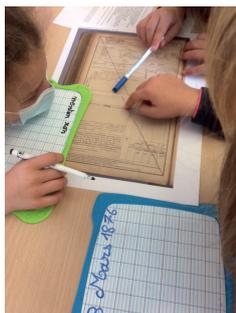
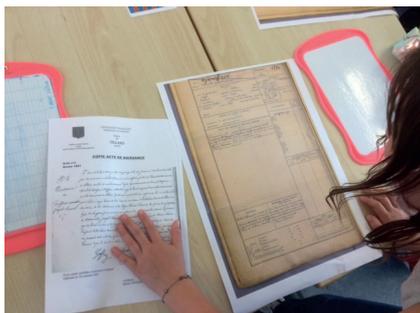
## La mémoire de la Première Guerre Mondiale à Villars

A l'occasion de la cérémonie de l'armistice le 11 novembre dernier, les élèves de CE1-CE2 ont fait « revivre » les soldats tombés durant la guerre en lisant un texte qu'ils avaient préparé (voir ci-dessous). Un travail de recherche avait en amont été effectué en classe à l'aide des archives municipales et des livrets militaires disponibles. Ce projet a été effectué en partenariat avec l'association Le Souvenir Français.

### Deux agriculteurs Villarsois engagés dans la guerre

Marcelin GEOFFROY est né le 9 janvier 1894. Il est agriculteur et habite dans le village rue des Roux. A l'âge de 23 ans, il part faire la guerre pour presque 4 années puisqu'il meurt en Belgique le 26 avril 1918 à 27 ans.

Jules GUIGOU est né le 23 mars 1876 à St Saturnin. Il est agriculteur sur Villars. Il n'est d'abord pas mobilisé car son père âgé de plus de 70 ans tient la ferme tout seul. Il part finalement pour la guerre le 11 octobre 1914 en laissant sa femme et ses enfants. Il est tué dans une explosion deux mois plus tard. Son corps n'a jamais été retrouvé.



### Li Belugo

- Lundi 4 avril 2022 : journée PROCONFORT 9h présentation des produits, repas servi par un traiteur, à 14h loto les personnes présentes à 9h auront 4 cartons gratuit après-midi 2,50€ le carton gouter offert.
- JEUDI 14 avril 2022 : repas au bistrot de la place Chez CHICHI à Rustrel 28€ : Assiette de charcuterie. Jambonnette de Poulet sauce aux champignons forestier, Gratin Dauphinois aux cèpes, CHICHI FREGI à volonté, Café vin compris.
- Lundi 25 avril 2022 : Sortie à MARSEILLAN départ à 8 h15 de Villars, 8h30 du Chêne, 12h repas à la ferme marine : buffet de coquillages à volonté. Poisson à la plancha. Dessert du moment. Vin et café. 15h Balade en mer. 16h 30 retour. 50€ adhérent 55€ invité.
  
- Lundi 2 mai 2022 : Goûter
- Lundi 9 mai 2022 : Sortie à DIE : départ à 6 h30 de Villars.6h45 du Chêne. 10h Visite de la ferme aux papillons. 12h repas au restaurant : Apéro. Menu Terroir vin et café. 15h visite de la cave Jaillance et dégustation de clairette. 16h 30 retour. 40€ adhérent 45€ invité.
- Lundi 16 mai 2022 : Goûter
- Lundi 23 mai 2022 : AIOLI au restaurant de la fontaine à Villars 30€ Apéro au choix. Aioli. Fromage. Dessert. Café et vin compris.
- JEUDI 26 mai 2022 : Grand Loto à la salle des fêtes de Villars à 14h.
- Lundi 30 mai 2022 : Goûter.
  
- Jeudi 16 juin 2022 : Sortie à la BARBEN : 35€ départ à 8 h de Villars. 8h15 du Chêne.9h30 visite. 10h spectacle repas libre. 14h30 spectacle. Retour à 16h30.
- Lundi 20 juin 2022 : Sortie à ROUSSILLON en voiture : 10H visite de la manade. Tri du bétail à cheval. 12h repas (le menu sera proposé plus tard) Après-midi Abrivade 30€.
- Lundi 27 juin 2022 : Paëlla à la salle des fêtes animée par le trio GEBAEUR : 25€ adhérent 30€ invité (n'oubliez pas vos couverts).
  
- Lundi 4 juillet 2022: Pique-nique chez la famille GAUDIN aux Marchands à Villars. Grillades offertes par le club.
- Lundi 29 aout 2022 : LOTO en plein air à 14h aux Marchands à Villars : 2€50 le carton. Buvette.



### Objectif Villars

L'Association OBJECTIF VILLARS, organise chaque année deux vide grenier

- Le 1er aura lieu : le 05 juin
- Le 2ème aura lieu : le 07 Août

Les bulletins d'inscriptions seront disponibles en Boulangerie, Bar des Amis ou par téléphone Martine et Guy Sallier : 04 90 75 40 16 ou 06 81 11 64 02  
Nous vous espérons nombreux.

### Club d'athlétisme d'Apt USAIV

**VIDE-GRENIER Dimanche 19 juin à Villars** organisé par le club d'athlétisme d'Apt USAIV.

Bulletins d'inscription à la boulangerie de Villars ou demande par mail :

[coursedupaysdapt@gmail.com](mailto:coursedupaysdapt@gmail.com).

Renseignements : Mme Fioritto : 07.68.22.69.24 ou M. Mattiello : 06.74.98.99.70.

Buvette et restauration sur place

## VivraVillars

- L'association **Cinambule** nous propose, comme chaque été, une séance de projection de courts métrages en plein air dans le cadre de la tournée Cinévillages. Elle aura lieu le **jeudi 4 août à 21h30 !**

- Cette année, dans le cadre d'un nouveau partenariat avec **Apt en vidéo** : cette association nous propose un spectacle nommé «**DES IMAGES ET DES NOTES DE MUSIQUE**» le **10 août à la nuit tombée à Villars.**

Cette initiative artistique se propose de redonner parole aux murs des villages provençaux.

Le mapping est une multiprojection sur différents lieux du village.

Les visiteurs découvrent lors d'une balade nocturne un décor féérique, une transformation des lieux.

Les photos évoluent sur les murs, accompagnées de créations sonores originales.

Il est possible que les murs gardent mémoire des sons et des images des années passées...

Des images qui se fondent sur les murs, sur des thèmes musicaux

Il est possible que des habitants deviennent soudainement acteurs dans ce jeu nocturne.



## Une idée dans l'air

Cette association culturelle du Pays d'Apt vous propose 3 animations place de la fontaine à Villars.

- **Une chasse au trésor en famille le dimanche 12 juin à 10h30 (date à confirmer, regardez sur l'ardoise, merci !)** : Pour vous aider à trouver le trésor, on vous offre une carte, accessible sur le vélo tandem du restaurant La Fontaine, au milieu des plantes comestibles et à l'école.

- **Un atelier d'écriture autour du bien-vivre à Villars avec la complicité de la bibliothèque le samedi 18 juin à 18h** : « Lui ou elle, c'est un vrai provençal ! » ou encore « c'est quoi être de Villars ? » « c'est comment vivre à Villars ? » Chaque personne a ses réponses et on vous propose de les partager !

- **La préparation et le partage d'un repas de village le dimanche 3 juillet à partir de 18h.**

Chers Villarsois et Villarsoises, petits et grands ...

Pour fêter Cérés, déesse des moissons et de la terre de Villars, on vous invite en fin de journée, le **dimanche 3 juillet**, à venir préparer avec nous **une soupe aux cailloux** (voir l'explication plus bas), sur la place de la Fontaine et la partager autour d'un spectacle où vous serez à l'honneur !

Il y aura des contes de là-bas, d'ici et d'on ne sait où exactement, pour les petits et les grands, de 0 à 99 ans. Il y aura de la musique et du chant et des visiteurs venus d'Italie, de Roumanie, de Hongrie, d'Angleterre, d'Allemagne et de Slovénie qui emmèneront leurs histoires aussi.

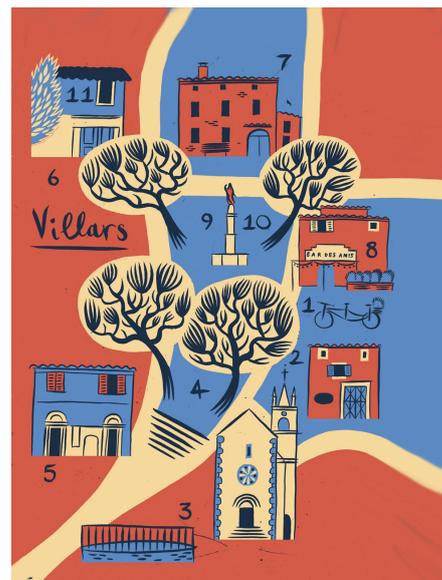
“**La soupe aux cailloux**“ trouve ses racines dans le folklore européen. Il en existe de nombreuses variantes ... Sur un réchaud, on pose un chaudron rempli d'eau à laquelle on ajoute des cailloux. Quand l'eau bout et qu'on la goûte, peut-être il va manquer un peu de sel et de poivre. Alors peut-être que quelqu'un va aller en chercher chez lui ou chez elle. Mais c'est vrai qu'avec des haricots, cela serait meilleur. Des courgettes aussi et tout ce qui pourrait être bon pour mettre dedans. Et comme chacun et chacune arrive parce que cela sent bon, tout le monde a envie de rajouter ce qu'il a à la maison. C'est comme ça que la soupe va nourrir tout le village avec ce que tous auront eu envie de partager. C'est juste magique parce qu'après on a envie de se raconter des histoires.

**Voilà, vous avez la recette.**

En plus, tout est gratuit ( merci, l'Europe et les habitants de villars et tout le monde ! )

Helen et Séverine

Contact : 06 17 73 78 36 [uneideedanslair@orange.fr](mailto:uneideedanslair@orange.fr)



### Bibliothèque : que s'est-il passé en 2021 ?

- Vide-Grenier : En Juin et en Août 2021, « Objectif Villars » a organisé deux vides greniers auxquels nous avons bien sûr participé, l'occasion pour nous de vendre à petits prix une partie de notre réserve.
- Journée Portes ouvertes : Le samedi 16 octobre 2021 a eu lieu une journée « Portes ouvertes » qui a eu du succès avec de nouvelles inscriptions.
- Retour des élèves après le confinement : Après la période de confinement, il est de nouveau possible d'accueillir les élèves. Ces moments de plaisir permettent à tous les enfants de découvrir notre bibliothèque et faire de chaque enfant un « ambassadeur » de la bibliothèque auprès de ses parents. Les élèves de C.P. accompagnés de leur professeur Laurianne et de C.M. accompagnés de Sarah sont accueillis régulièrement.
- Passage d'une navette : Le service de navette mis en place par le S.L.L. (Service Livre et Lecture) de Vaucluse passe une fois par mois pour nous déposer les livres que nous avons réservés par internet ; ce service de réservations nous permet en effet de fidéliser nos lecteurs et d'en conquérir éventuellement de nouveaux.
- Bibliobus : Moment important pour la bibliothèque de la commune : le bibliobus était de passage le lundi 25 novembre 2021, l'occasion pour nous de renouveler les choix proposés puisque nous avons échangé 500 livres !
- Achat des livres : Nous avons acheté une cinquantaine de livres à la librairie Fontaine à Apt. Les nouveautés vont venir étoffer notre bibliothèque (BD, mangas ainsi que les auteurs à succès les plus prolifiques).



Les élèves des C.P sont accompagnés de leurs professeurs Laurianne et Anna



les dernières acquisitions de la bibliothèque

## La tournée de campagne du facteur

Bienvenue à Benjamin, nouveau facteur du village depuis le début de l'année. Il connaît bien Villars puisqu'il habite dans un de ses hameaux, et parce qu'en 7 ans d'ancienneté à La Poste, il a déjà eu l'occasion d'y faire des tournées de remplacements de-ci de-là comme dans tant d'autres villages du Pays d'Apt.

Habitué à assurer la distribution postale 6 jours sur 7, malgré les intempéries et les risques que font peser les chiens qui jalonnent sa tournée, Benjamin apprécie sa mission de service public à Villars, où « le contact est agréable avec les habitants » : « je reste discret même si nous rentrons dans l'intimité des personnes, nous tissons un vrai lien social » car « nous ne sommes pas anonyme, nous disons bonjour tous les matins et nous pouvons amener des services utiles aux habitants comme la livraison à domicile de timbres ou d'emballages colis pré-affranchis, le portage de médicaments ou de repas ou encore la veille sur les seniors isolés avec une information délivrée régulièrement à la famille ».

Benjamin précise qu'ici, c'est « une tournée de campagne agréable » bien qu'« assez dense et chargée », avec en moyenne 330 plis et 40 colis distribués par jour, sans compter les périodes de pointe avant Noël, pendant les soldes et à la rentrée scolaire. Il observe et s'adapte aux évolutions des comportements des habitants constatées ici comme ailleurs. Ainsi, depuis le Covid en 2020, de moins en moins de courrier et de journaux papier sont distribués, alors que les éditions numériques gagnent des parts de marché tandis que les colis commandés par Internet sont en augmentation. Espérons que l'impact de plus en plus fort du numérique dans nos sociétés ne cassera pas ce fameux lien social si précieux dans nos zones rurales !



C.C.

Antony Christiaën  
Peinture abstraite

EXPOSITION

Du 19 avril au 13 mai 2022

Bureau de Poste de Villars  
5, Place de la Mairie  
84400 VILLARS

@cyberbilbo

lundi - mardi - jeudi - vendredi : 13h30 - 16h45 | mercredi : 13h30 - 15h30

LA CARAVANE DES POSSIBLES  
SOYONS CRÉ-ACTIFS!

**La Caravane des Possibles**

VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 29 ANS  
BESOIN D'UN REBOND  
DANS VOTRE VIE.  
L'ENVIE DE PRENDRE DE  
NOUVELLES TRAJECTOIRES.  
LE COLLECTIF VOUS PROPOSE  
D'ACCOMPAGNER VOS PROJETS ET  
DE DECOUVRIR DES ACTIVITES  
CULTURELLES ORIGINALES !

## Chapelle Saint-Pierre de Bagnol

Après avoir traversé le hameau de la Fumeirasse au bout d'un chemin caillouteux, nous arrivons à un cirque naturel dominé par des rochers spectaculaires. C'est là que niche la chapelle.

A l'entrée d'un vallon étroit, tout près de deux rochers, dits par les anciens « les portes », à cause de l'ouverture réduite qu'ils laissent vers la montagne, les Gallo-Romains rendaient leur culte à Sylvain.



Dans ce site, s'éleva, au Moyen Age, une chapelle, œuvre des bénédictins de Villeneuve, défricheurs de forêts. Elle est ainsi désignée : « Sancti Petri de Bainiol » vers 1160. Un fragment d'inscription du XI<sup>ème</sup> siècle, encastré plus tard dans le mur nord à l'intérieur de l'édifice, rappelle sa consécration.

Durant des siècles, le dépeuplement laissa le sanctuaire à l'abandon, mais le culte de Saint-Pierre s'y perpétua auprès d'une croix de bois fixée sur les ruines de la chapelle. Pour les gens de Villars, c'était « le sépulcre de saint-Pierre ».

Le chemin qui y conduisait est appelé, dans les documents : chemin de Saint-Pierre ; le quartier : combe de Saint-Pierre.

En mars ou avril 1763, des bergers remarquèrent des traces de construction autour de la croix et les signalèrent à l'attention des habitants.

On pratiqua des fouilles. Alors, apparurent les fondations de la chapelle, des sépultures, des inscriptions gallo-romaines et du Moyen Age.

On reconstruisit la chapelle sur le plan et l'orientation de l'ancienne. Les fragments d'inscriptions furent encastrés dans les murs à l'intérieur où nous les voyons encore.

Un caveau aménagé dans la nef reçut les ossements retrouvés.

La chapelle fut bénite dans la matinée du 4 octobre 1769 par un des prêtres de Villars à la demande du Conseil.

Par acte du 12 février 1821, reçu par Fage, notaire à Apt, Antoine Bourgue de Villars, acquéreur de la chapelle dans la vente des biens nationaux, la cèdera à Félicien Ode et Xavier Fabre.

Elle est alors qualifiée de « masure ». Sa restauration eut lieu d'une manière très édifiante, par le concours de prestations en nature et en argent de la part de tous les habitants de la commune.



D'après « VILLARS, un village de l'ancienne Provence »  
Augustin Roux  
Ed : Luberon-Nature  
(ouvrage disponible à la bibliothèque du village)

Sur le cadastre Napoléon (1812) la chapelle n'apparaît pas.  
La combe Saint-Pierre se nomme « Combe d'Enféraud »



« A Silvain, Aris esclave de Domitia (?) Severina (?), s'est acquitté(e) de son vœu, de bon gré et à juste titre. Dans la mesure où il (ou elle) aura agit sagement, qu' il jouisse de la faveur de Silvain. »



« A Virlontia... s'est acquitté de son vœu, de bon gré et à juste titre. »

« A Jupiter très bon , très grand, m (...) s'est acquitté de son vœu »



### Gallo-romaines

Traduction et commentaire: Yann CODOU



Médiéval 11eme siècle « la veille de la fête de la purification de sainte Marie a été dédicacée cette église ». La référence à la purification de la Vierge est donc la Chandeleur soit le 2 février, les vigiles sont donc la veille. La consécration de l'église s'est donc déroulée le 1er février.

**Inscriptions encastées dans les murs intérieurs (lors de la reconstruction de 1767)**



### Détails des peintures (plafond et chœur)

Toutes les photos de l'intérieur ont été prises en mars 2014. A cette époque, des fuites dans la toiture menaçaient la bonne conservation des peintures. Avec la collaboration de Guy Sallier qui a fourni un groupe électrogène pour assurer l'éclairage, nous avons pu effectuer ces prises de vue. Depuis, la toiture a été refaite. Pierre Dos Santos, ébéniste, a fait don d'une nouvelle porte pour la chapelle ainsi que la croix extérieure.



La chapelle est un lieu de reproduction des petits rhinolophes.

Les chauves-souris sont protégées aussi la chapelle est-elle inaccessible du 15 avril au 15 septembre. Elles ne causent pas de dommages aux peintures. Chaque année, on dénombre environ une centaine de naissances.

## Qu'est-ce que la biodiversité ?

Parmi tous les problèmes concernant notre planète et l'environnement, il en est un dont on parle souvent et dont on ne sait pas toujours ce que recouvre le terme : la biodiversité.

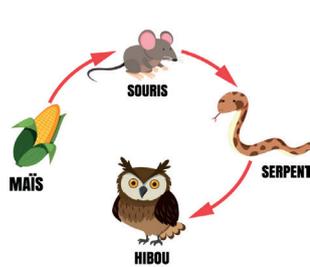
Tâchons de comprendre dans un premier temps quelles en sont les bases ; une deuxième partie exposera son importance pour l'environnement et l'humanité.

### Approche de la biodiversité,

Si l'on compare la biodiversité à un roman, on dira que sa base, ce sont les mots ; ceux-ci sont organisés en phrases et l'ensemble des phrases constitue le roman.

Pareillement, pour comprendre la biodiversité, commençons par la base, la chaîne alimentaire et éclairons toutes les notions qui la sous-tendent.

#### *La chaîne alimentaire,*



Dans ce modèle très simplifié, nous remarquons que le point de départ est un végétal chlorophyllien consommé par un animal végétarien lui-même proie d'un animal carnivore qui pourra, à son tour, être lui-même consommé (la flèche se lisant : « consommé par »).

Les végétaux étant des producteurs primaires (P), les animaux sont des consommateurs de rang 1 ou consommateurs primaires ; pour les végétariens comme la souris (CI), les animaux carnivores sont des consommateurs de rang 2 ou secondaires comme le serpent (CII) ou de rang 3 comme le hibou (CIII).

Les chaînes alimentaires en milieu terrestre comportent rarement des consommateurs de rang 4 (par exemple, la puce qui se nourrit du sang du hibou). En milieu aquatique, les chaînes alimentaires peuvent être plus longues.

Il est facile de comprendre que si l'un des rangs, pour une raison ou une autre disparaît, disparaissent également les rangs suivants. Voilà un premier indice quant au fonctionnement de la biodiversité.

La chaîne alimentaire est donc une suite d'êtres vivants dans laquelle chaque individu mange celui qui le précède.

Si l'on considère la chaîne alimentaire comme le mot du roman « biodiversité », la phrase constituée d'un ensemble de mots organisés selon une syntaxe sera le réseau trophique ou réseau alimentaire.

#### *Le réseau trophique,*

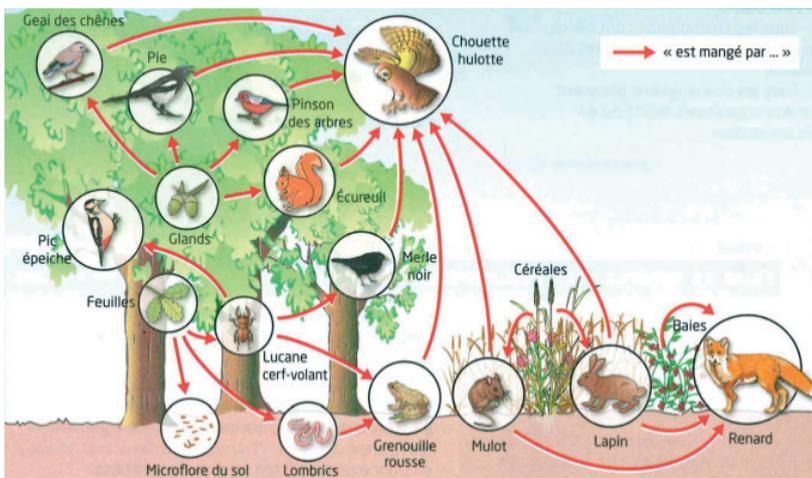
Le réseau trophique est l'ensemble des relations alimentaires entre les êtres vivants d'un écosystème. Il est constitué de plusieurs chaînes alimentaires.

Au sein d'un écosystème, les êtres vivants dépendent les uns des autres : un végétal chlorophyllien est consommé par un animal phytophage qui, à son tour, est consommé par un animal zoophage. La place d'un être vivant dans le réseau trophique représente son niveau trophique.

Cette succession de niveaux trophiques est le support d'un transfert de matière depuis les producteurs jusqu'aux consommateurs.

La production végétale est à la base de la production animale. Les végétaux chlorophylliens, capables de produire leur matière organique à partir de matières minérales et d'énergie lumineuse, occupent le niveau I ou niveau des producteurs.

Les autres êtres vivants consomment nécessairement de la matière organique pour construire leur propre matière ; ils occupent les niveaux trophiques II, III, IV ou niveaux des consommateurs.

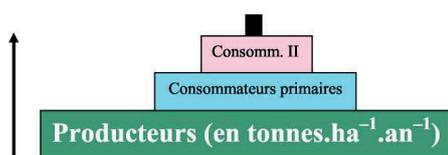


Voici un exemple de réseau alimentaire que l'on peut décrire dans une forêt de feuillus : Ce modèle peut nous permettre de comprendre les équilibres qui se créent à l'intérieur d'un tel réseau. Si par exemple les écureuils (CI) disparaissent, la chouette en CII par rapport à l'écureuil peut aisément se rabattre sur d'autres proies, sa survie n'est pas menacée. Par contre, la disparition du renard risque d'avoir pour conséquence la prolifération des lapins et des mulots et, ainsi, impactera les végétaux dont ils s'alimentent. Dans un réseau en équilibre, le nombre des espèces présentes dans un niveau trophique dépend de la richesse du niveau précédent et de la pression exercée par le niveau suivant.

Ceci s'explique par les transferts d'énergie d'un niveau à l'autre.

Toute production de matière animale nécessite une production végétale quantitativement importante.

Le passage d'un niveau trophique au niveau supérieur est caractérisé par des pertes importantes entraînant une diminution progressive de la biomasse (masse totale des êtres vivants d'un écosystème, d'un niveau trophique, d'une espèce). On définit ainsi le long des chaînes alimentaires, une « pyramide des biomasses »



Les pyramides écologiques sont des représentations schématiques dans lesquelles chaque niveau trophique est figuré par un rectangle dont l'aire est proportionnelle au paramètre mesuré. La pyramide des biomasses traduit, à un instant donné, la masse (en matière sèche) des êtres vivants présents dans chacun des niveaux trophiques d'un écosystème.

L'observation de telles pyramides fait apparaître la réduction de la biomasse lorsqu'on passe d'un niveau trophique au suivant.

Ceci résulte du fait que la masse de matière produite par l'organisme est très inférieure à la masse de matière ingérée. La matière manquante est utilisée pour assurer le fonctionnement de l'organisme.

Pour tout être vivant, le maintien de la vie est impérativement lié à une dépense d'énergie. Les mouvements en sont la manifestation la plus visible.

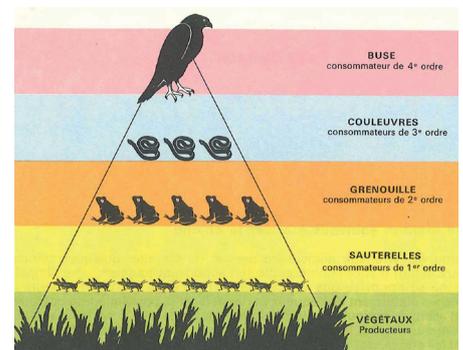
Le maintien des structures, la croissance, la reproduction impliquent des synthèses de matières organiques ; cet important travail chimique est exigeant en énergie.

Voici une autre représentation dans laquelle on a remplacé la biomasse par le nombre d'individus par niveau trophique ; on voit clairement que ce nombre, tant des individus que des espèces, diminue à chaque niveau trophique.

Si l'on parle d'énergie et de transfert d'énergie, il faut s'intéresser à l'origine de cette énergie et donc à la place des végétaux (producteurs primaires) dans ce système.

Nous découvrirons ce que sont ces transferts d'énergie à l'intérieur d'un écosystème dans le prochain numéro du Petit Villarrois.

PB



**ALARME  
PROTECT**

ALARME  
VIDÉO SURVEILLANCE  
APPEL D'URGENCE

06 05 97 79 37 / 06 88 96 69 81  
CELIE Thomas / TOURNAY Sébastien  
alarmeprotect84@gmail.com

Traiteur  
Plats à emporter



Grillades Cuisson à la broche

07 81 37 03 14 Christophe Roux



RESTAURANT - CAVISTE  
Villars en Provence  
04 90 75 48 55  
@lafontaine.villars

*Bastide  
Grand Saint Julien  
Luberon*

Appellation d'Origine Protégée



BERTRAND REYNAUD VIGNERON - F 84400 RUSTREL FRANCE  
t.+33(0)6 81 70 68 93 - www.vins-luberon-ventoux.com

**SIRTOM**  
DE LA REGION D'APT

**Journée portes ouvertes au SIRTOM**  
**dimanche 22 mai 2022**  
**de 8h à 15h sur le site du SIRTOM de la Région**  
**d'Apt**

Les plus jeunes pourront réaliser de multiples activités pour éveiller leur curiosité et leur sensibilité à l'environnement : ateliers créatifs et ludiques, jeux, visite du site, présentation d'un camion poubelle et sans oublier le château gonflable.

Pour les plus grands : de nombreux exposants et artistes présenteront des alternatives pour consommer de manière plus écologique et économique + visites au quai de transfert. Enfin, un vide grenier s'invite à la fête avec une cinquantaine d'exposants ! Pour la pause méridienne, un barbecue sera proposé, en amont du traditionnel apéritif gratuit.

**Moulin à Huile du Colorado**

Route de Bouvène-84400 Rustrel  
Tel : 06 77 67 04 32 - 06 30 53 89 92 - moulin-provençal.fr

- Visite du moulin,
- Dégustation de nos huiles d'olive,
- Les vins du Domaine,
- Huile essentielle de Lavande,
- Produits du Terroir



Ouvert tous les jours en saison estivale 10h/12h30-14h/19h00



**DAD'** DE KERVILER Philippe  
**Par**  
**SARL KKK**  
**Electricité**  
07 70 70 94 61  
84400 VILLARS

**Electricité générale**  
**Dépannage - Entretien chaudière**  
**Petite plomberie - Maintenance - Automatismes de portail**

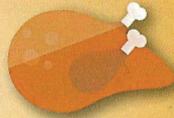


## ÉPICERIE DES FÉES

ROUTE DE ST. CRISTOL - RUSTREL - 04.90.04.93.16



ÉPICERIE  
CHARCUTERIE - RÔTISSERIE



FRUITS



LÉGUMES

FROMAGES  
ET VINS

DE PRODUCTEURS LOCAUX



DÉPÔT DE PAIN



GAZ

LIVRAISON À DOMICILE

OUVERT 7/7 SAUF LE DIMANCHE APRÈS-MIDI

7H30-12H30 / 15H-19H

LES HORAIRES PEUVENT VARIER SELON LA SAISON

# Ô Vins du Coin

LUBERON - VENTOUX - SAVEURS DE NOS TERROIRS



*Fermez les yeux, dégustez et savourez...*

*Vous êtes au cœur des terres du Luberon, au pied des contreforts du Mont Ventoux*



RETROUVEZ LE MEILLEUR DES VINS DU LUBERON ET DU VENTOUX, ÉLABORÉS PAR DES VIGNERONS PASSIONNÉS,

2 AOC

✓ Luberon

✓ Ventoux

Mais aussi d'autres appellations locales tout aussi accomplies

Découvrez également une sélection de VINS des autres 'coins' de France, du CHAMPAGNE, des SPIRITUEUX, des BIERES LOCALES de l'ÉPICERIE FINE ainsi que de nombreux ACCESSOIRES du vin et des IDEES CADEAU !

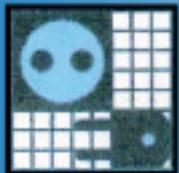
**Ô Vins du Coin**

929 Route de la Charité  
84400 Gargas (Parking de Fresh)  
Tél : 04 90 76 57 68

[www.o-vins-du-coin.fr](http://www.o-vins-du-coin.fr)



[o.vins.du.coin@gmail.com](mailto:o.vins.du.coin@gmail.com)



S.A.R.L

**SALLIER Guy et Fils**

Electricité générale

**06 61 84 60 27**

Les Grands Cléments  
84400 VILLARS

[Contact@sarlsallier.com](mailto:Contact@sarlsallier.com)



**LOCATION  
TOUT  
MATÉRIEL**

286 A Traversée de Roumanille,  
Z.I Les Bourguignons



**ENTRETIEN TOUT VÉHICULE  
VENTE VOITURES NEUVES ET D'OCCASION  
PNEUS**

TOURISME / POIDS LOURD / AGRICOLE / CHENILLE / MINI-PELLE

**04.90.04.67.50 04.90.75.44.80**

286 A Traversée de Roumanille,  
Z.I Les Bourguignons  
84400 Apt

Z.A Triquefaut,  
84490 Saint-Saturnin-lès-Apt

# ÉTAT CIVIL

## Naissances

**FOURNEL Charlye** née le 02 février 2022

**RICHARD Joy** née 26 mars 2022

## Mariage

**FERNANDEZ Johan et DUPLAIN Lydie**  
se sont mariés le 04 décembre 2021



**Baptiste CHASSILLAN et Mélanie LACROIX**  
se sont mariés le 7 mai 2022



## Décès

**MOULIN Roger** décédé le 27 décembre 2021 à l'âge de 98 ans

**LAMBERT épouse GUIGOU Hélène** décédée le 04 mars 2022 à l'âge de 76 ans

**PEZIERE Didier** décédé le 12 mars 2022 à l'âge de 63 ans

**Elka HOYER épouse LEHMANN «Charlotte»** décédée le 26 mars 2022 à l'âge de 75 ans

### Le Petit Villarsois n°60, Mai 2022

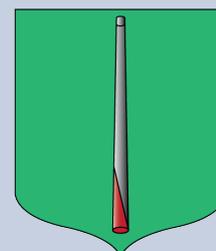
Coordination : Sylvie Pereira, Christophe Castano

Conception graphique : Jean-Baptiste Cornand

Rédaction : Paul Blanc, Christophe Castano, Pierre Even,  
Jean-Baptiste Cornand

Ce journal est consultable sur le site web de la mairie :  
[www.villars-en-provence.fr](http://www.villars-en-provence.fr)

Impression : Imprimerie de Haute-Provence, fabriqué selon les normes  
IMPRIM'VERT et «Imprimerie Responsable»



**Mairie de  
VILLARS**